

GENEALOGIE 974

GUIDE PRATIQUE

"La généalogie est la seule science qui vous permet de voyager dans le temps sans quitter votre fauteuil."





Vous êtes nombreux à vouloir vous lancer dans la généalogie, mais vous ne savez pas par où commencer ? Ne cherchez plus ! Je vous propose ici une méthode simple pour débiter votre arbre.

1. Votre point de départ : la mémoire familiale

Commencez l'aventure avec ce que vous avez de plus précieux : votre histoire familiale. Notez tout ce que vous savez sur vos parents et grands-parents. Rassemblez les documents qui dorment peut-être dans un tiroir : livrets de famille, photographies, actes de naissance... Ils sont la première pierre de votre édifice. Et surtout, prenez le temps d'écouter les anecdotes de vos proches, elles vous donneront de précieux indices !

2. La méthode pour ne pas se perdre

Pour que votre arbre ne se transforme pas en fouillis, une bonne organisation s'impose. Utilisez des logiciels ou des sites spécialisés (Geneanet, MyHeritage...) qui vous aideront à structurer vos informations. L'essentiel est de bien noter la provenance de chaque donnée pour pouvoir la vérifier plus tard par soi-même afin d'éviter les erreurs.

3. Plongez-vous dans les archives

Une fois votre socle familial construit, l'exploration peut commencer ! Les archives en ligne sont une mine d'or. Vous y retrouverez les actes qui ont marqué la vie de vos aïeux. C'est un moment passionnant où les noms deviennent de véritables histoires



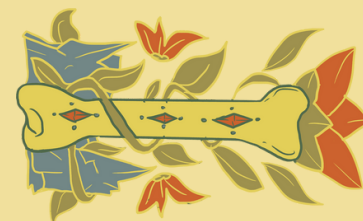


C'est pourquoi, pour vous accompagner au mieux dans cette belle aventure, je vous ai concocté ce guide pratique sur les sites généalogiques incontournables pour les débutants.

1 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER (ANOM)

Elles conservent les archives des anciennes colonies françaises (Algérie, Antilles, Indochine, Madagascar, La Réunion, etc.)

- Pour La Réunion :
- De 1704 à 1907 : registres d'état civil (naissances, mariages, décès) disponibles sur ANOM. Pour les registres avant 1704 et après 1907 voir la Rubrique n°2.
- Cliquez sur ce lien [ANOM - Archives Nationales d'Outre Mer](#)
- Autres documents :
- _Dossiers militaires : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/regmatmil/>
-
- Liste des recensements, concessions :
https://recherche-anom.culture.gouv.fr/archives/fonds/FRANOM_55000/view:fonds/n:100





- Liste des enregistrements passagers :

[https://recherche-anom.culture.gouv.fr/archive/fonds/Franom_00022?
fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMtAAAR0s7jqyjRM1GTmOvCWkh_EW6z4K4TC4bHOyI18szP0SkJjdBq2M7mRT0rA_aem
_AdJPWNnqFVHetGad-dFBYTyMSW9F7gRqNvHcV4Il4Evz8cpTUGZAs_AUwJHVFoEoND3dLKIMifnhHq197h2URr7-](https://recherche-anom.culture.gouv.fr/archive/fonds/Franom_00022?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMtAAAR0s7jqyjRM1GTmOvCWkh_EW6z4K4TC4bHOyI18szP0SkJjdBq2M7mRT0rA_aem_AdJPWNnqFVHetGad-dFBYTyMSW9F7gRqNvHcV4Il4Evz8cpTUGZAs_AUwJHVFoEoND3dLKIMifnhHq197h2URr7-)

- Bagnes de Guyane et Nouvelle Calédonie :

<https://recherche-anom.culture.gouv.fr/archive/recherche/basebagne/n:174>





2 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES 974

- Etat civil avant 1704 : consulter les Archives départementales de La Réunion : Cliquez sur ce lien : <https://www.departement974.fr/sites-culturels/index.php/Archives/pr%C3%A9sentation-archives/documents-en-ligne.html> - puis ensuite sur la rubrique : Etat civil complémentaire aux fonds ANOM 1667 - 1898
- Etat civil après 1907 : consulter le site Île de la Réunion Archives. <http://iledelareunion-archive.com>. Une fois que vous avez trouvé votre ancêtre, vous pouvez demander l'acte en ligne en cliquant en bout de ligne sur le lien de couleur bleu.
- Et pour les actes d'état civil plus récents, vous devez alors les demander auprès des mairies du lieu de naissance, de décès ou de mariage de vos ancêtres.





3 - L'ESCLAVAGE ET ENGAGES INDIENS

Plusieurs sites abordent cette thématique ; en voici les principaux à retenir :

- Familles d'esclaves : Ce site est dédié à la présentation et à la mise en ligne des reconstitutions des familles d'esclaves de l'île de La Réunion avant l'abolition de l'esclavage en 1848
<https://famillesesclaves.fr/index.htm>
- Réunion esclavage traite des noirs : Ce site présente les recherches de Robert Bousquet sur l'esclavage à La Réunion, en retraçant la vie des esclaves et de leurs maîtres à travers études, documents et reconstitutions familiales
<https://www.reunion-esclavage-traite-noirs-neg-marron.com>
- Repairs esclavage indemnités : Ce site recense les propriétaires d'esclaves indemnisés après l'abolition, en Haïti, à La Réunion et aux Antilles, et propose cartes, bases de données et ressources pour comprendre cette histoire.
<https://esclavage-indemnites.fr/public/>
- Ce site est un portail documentaire sur l'histoire, l'engagisme africain à la Réunion, la mémoire et les résistances liées à l'esclavage à La Réunion.
<https://portail-esclavage-reunion.fr/>





- Engagés indiens : ce site aide à retracer l'histoire des travailleurs engagés venus de l'Inde à La Réunion après 1848, en permettant de rechercher leur numéro de Matricule Général, leur convoi d'arrivée et leur origine.
<https://cherchemg.fr/>
- Engagisme et immigration :
<https://www.departement974.fr/mdr/index.php/rechercheTheme/requeteConstructor/9/1/R/0/0>





4 - DIVERSES THEMATIQUES

- Etape 1 – Pour des recherches sur l'arrivée vos ancêtres colons au 18e siècle, à l'île de la Réunion et Maurice. Si vous connaissez la date d'émigration, vous pouvez retrouver le nom du bateau et son trajet.
- Rendez-vous sur la base de données du site. Entrez le nom et le prénom de votre ancêtre.
- En bas de la page, sous la rubrique "base à interroger", sélectionnez "Passagers et équipages".
- Une fois votre ancêtre trouvé, notez le nom du bateau et son itinéraire. Assurez-vous que l'année de l'émigration corresponde bien à vos informations.
- Avec ces données, vous pourrez passer à l'étape suivante pour rechercher les caractéristiques du navire.

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

- Etape 2 – Pour des recherches sur les caractéristiques du bateau du 18e siècle de vos ancêtres colons arrivés à l'île de la Réunion et Maurice (ex île de France).
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
- Maintenant que vous avez le nom du bateau, voici le chemin à suivre pour trouver plus d'informations :
- Rendez-vous dans la rubrique "Territoires et expéditions".
- Cliquez sur "Activités commerciales", puis sur "Compagnie des Indes".
- Sélectionnez "Armements des navires".
- Cliquez sur "Faire une recherche". Sur la droite de la page, entrez le nom du navire et lancez la recherche.
- Vérifiez bien que l'année du voyage correspond à l'année d'émigration de votre ancêtre.
- Une fois que vous avez trouvé le bon bateau, notez toutes ses caractéristiques ainsi que son itinéraire complet que vous mettrez sur votre arbre généalogique.





- Généanet : c'est un site de généalogie collaborative qui permet de créer son arbre en ligne, rechercher des ancêtres dans des millions d'arbres et documents (registres, actes, recensements...). Mais attention : il ne faut pas copier les arbres des autres sans vérifier soi-même les sources, car beaucoup d'erreurs circulent. La version gratuite suffit pour débiter : <https://www.geneanet.org/>
- Cercle Généalogique Bourbon : ce site met également à disposition la liste des primo-arrivants, l'index d'anciens bulletins trimestriels de 1981 à ce jour.
<https://cgb-reunion.re/>
- Pour des recherches sur les frères de l'école chrétienne à la Réunion
https://www.archives-lasalliennes.org/freres_pub.php
- Ouvrage sur Gallica : ce lien trace quelques portraits des premiers colons sur l'île de la Réunion
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10090338d/f25.item.r=ile%20bourbon>
- Liste des abréviations à connaître pour déchiffrer les actes
<https://geneafinder.com/blog?id=13:113>
- Epidémies meurtrières à La Réunion
<https://7lameslamer.net/la-reunion-epidemies-meurtrieres-1129/>
- Presses anciennes de l'outre-mer pour consulter des articles de journaux
<https://gallica.bnf.fr/selections/fr/html/presse-doutre-mer>





5 - RECHERCHES SUR L'ÎLE DE FRANCE (MAURICE)

- ANOM : Archives Nationales d'Outre Mer
- Pour l'île de France (Maurice) : De 1728 à 1811 : registres d'état civil (naissances, mariages, décès) disponibles sur ANOM.
- Cliquez sur ce lien [ANOM - Archives Nationales d'Outre Mer](#)
- Société de l'histoire de l'île Maurice sert de plateforme dédiée à la promotion et à la préservation de l'histoire de l'île. Le site met également à disposition des articles, des archives.
<https://soc-histoire-maurice.org>
- Cercle de Généalogie Maurice-Rodrigues : <https://genealogie.mu/>
- Archives nationales de l'île Maurice (site en anglais) : <https://nationalarchives.govmu.org/nationalarchives/>
- Base d'informations sur l'île Maurice : Ce site sert de ressource pour la généalogie et l'histoire des îles de l'océan Indien comme l'île Maurice, La Réunion et les Seychelles, en fournissant des liens vers des documents, des bases de données et des informations pour la recherche d'ancêtres.
<http://jabelou.free.fr/ilemau.htm>





Devenez l'historien de votre famille

Ce guide a été conçu pour vous donner les clés et les outils nécessaires pour devenir autonome dans vos recherches généalogiques. J'espère qu'il vous accompagnera pas à pas sur le chemin passionnant de votre histoire familiale.

Je sais que les premières étapes peuvent être déroutantes et qu'il est possible de se perdre dans les archives et les liens. Si jamais vous rencontrez des difficultés ou si vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour naviguer sur les sites, n'hésitez pas.

Pour toute question, je suis là pour vous aider à débloquer votre recherche. Envoyez-moi simplement un message privé sur ma page Facebook, sur Instagram ou encore par le formulaire de contact de mon blog.

Lien vers ma page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61571023942959>

Lien vers mon compte Instagram : https://www.instagram.com/genealogie_974?igsh=bndhMXM4Y2EweXlm

Lien vers le formulaire de contact sur mon blog de généalogie : <https://www.il-etait-une-fois-mes-ancetres-a-l-ile-bourbon.fr/formulaire-de-contact/>

À vous de jouer ! Nartrouvé (à bientôt).

Christiane

Généalogie_974

